



# Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°428

AVRIL 2017/ Miz Ebrel



Les annonces pour le bulletin de mai sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 20 avril.

## Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43  
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)  
Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Samedi : 9 h – 11 h

## Bibliothèque :

### Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)  
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

## Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi  
**Urgences techniques : 02 77 62 40 09**  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire ..... le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h  
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00  
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00  
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30  
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture) .....sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

### Les dates à retenir :

**01/04** Soirée Cabaret organisée par l'Amicale Laïque –20h30 à la salle polyvalente  
**08/04** Chasse aux œufs à 10h – Lapin de Pâques  
**09/04** Vide greniers La Forest à Petites Foulées et JGF Football  
**15/04** Collecte journaux école Georges Brassens

### **23/04 et 07/05** Elections présidentielles

**06/05** Fête des nouveaux habitants et des bébés  
**20/05** Tournoi de hand  
**10/06** 50<sup>ème</sup> anniversaire du club de la JGF Football : animations au terrain de 10h à 18h et repas à la salle omnisports vers 19h

### **11 et 18/06** Elections législatives

Quoi de neuf ?



## Infos pratiques

### Santé

#### **Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

#### **Gardes pharmacies**

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
01 et 02/04	Bernicot Landerneau	Le Port Plouédern
08 et 09/04	Jouillat-Dutreix Landerneau	Martineau Landivisiau
15 et 16/04	Pharmacie de la gare Landerneau	Pharmacie de la gare Landerneau
22 et 23/04	Bégot-Bouyer Landerneau	Pharmacie de la Halle Landivisiau
29 et 30/04	Jouillat-Dutreix Landerneau	Premel Cabic Kergreis Landerneau

#### **INFIRMIERES :**

- **Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Christian MAINGUY**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7, au cabinet sur RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

- **Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15 – 2 Route de Rulan (mêmes locaux que le cabinet médical)

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

#### **MASSEUR-KINESITHEREPEUTE : Hubert CASTREC**

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

**MEDECINS :** 2 route de Rulan (ancien cabinet kin près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi, jeudi, un samedi matin sur deux – **Dr LE GOFF** : mardi, mercredi, vendredi, un samedi matin sur deux.

**GARDES DES MEDECINS :** Après 19h et le week-end appeler le **15**.

### Association ADMR de Landerneau et sa région

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - 29800 Landerneau  
☎ 02.98.85.64.22 – Horaires d'ouverture à Landerneau : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### Commission action sociale

**Permanence le mardi 4 avril de 14h à 15h au bureau polyvalent**, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie.

### Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

### Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois d'avril 2017

**Collecte des recyclables** les jeudis 6 et 20 avril

**Collecte ordures ménagères** les jeudis 13 et 27 avril

### Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

**Horaires d'été du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :**

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h – 12 et 14h – 19h

Fermé dimanche et jours fériés.



### Déchets de jardin

#### Stationnement remorque

01-02/04	Rue de Rohan	05/04	Keranna
08-09/04	Lot de Rochebrune	12/04	Goré N'Aod
15-16/04	Gare	19/04	Chapelle Ste Anne
22-23/04	Route de Kerhuon	26/04	Lot de Rochebrune
29-30/04	Rue de Guébriant	03/05	Rte de Kergréac'h

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

### Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

### Vie Paroissiale

#### Messes du mois d'avril 2017 :

- Dimanches **2 et 16 avril à Saint-Divy à 10h30**.

- Vendredi Saint : célébration de la Croix, suivie d'une cérémonie pénitentielle à 15h à Saint-Divy.

- Dimanche 16 avril : messe de Pâques à Saint-Divy à 10h30.

### CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 MARS 2017 A 20 HEURES

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 06 Mars 2017 à 20 heures à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire, en présence de Christelle PAGET-BLANC, responsable du pôle « Aménagement » à la Communauté de communes. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Jean Yves CABIOCH, Catherine PANNIER et Nathalie FUTEUL (procuration à Yvon BESCOND).

#### Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en Conseil de Communauté le 11 décembre 2015,

Le Code de l'Urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui définit :

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

- Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles,

Les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux ou du conseil municipal au plus tard deux mois avant l'examen du projet du plan local d'urbanisme.

Sont donc présentées, afin d'être débattues, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

Les orientations générales du PADD sont déclinées en 3 axes :

- Axe 1 : Le dynamisme économique, le moteur de développement du territoire,
- Axe 2 : Le développement résidentiel, une dynamique à pérenniser et à partager,
- Axe 3 : La qualité du cadre de vie, des richesses à préserver et à valoriser.

Après la présentation par Christelle PAGET-BLANC des orientations générales du Projet d'Aménagement et Développement Durables du PLUi, Le Maire déclare le débat ouvert.

Sont reportés ci-dessous, les termes du débat :

#### - Question :

Supposons que sur 22 communes, 1 commune n'est pas d'accord sur une proposition du PLUi, que se passe-t-il ?

#### - Réponse :

*S'il s'agit d'un cas isolé, c'est la loi de la démocratie qui s'applique et le projet est voté.*

*S'il s'agit de 6, 8 communes, cela peut remettre en cause le projet et amènera une réflexion sur les suites à donner.*

#### - Question :

*Est-ce que le fait qu'une commune soit fragilisée au point de vue du PLU ne fragilise pas le PLUi ?*

#### - Réponse :

*S'il s'agit d'un problème de fond (par exemple l'application de la Loi Littoral), le juge se contente d'annuler la disposition posant problème.*

*S'il s'agit d'un problème de forme, le juge peut annuler toute la procédure, d'où l'importance de sécuriser la procédure. On peut être fragile sur un secteur : On peut annuler cette partie du projet.*

#### - Question :

*Cohérence et impact à l'échelle de la commune. Le bureau a-t-il déjà identifié certaines difficultés en lien avec le PLUi ? Par ex : détermination du nombre de logements par commune, du nombre de services à la population.*

#### - Réponse :

*Le niveau des services sera à maintenir en fonction du PLUi. A noter que tout est évolutif, qu'il ne faut pas « bloquer » une commune à un niveau de service, à un nombre de logements. On n'est pas encore dans les demandes de chaque commune, on est dans le plan-projet global. Pour l'instant, pas de difficulté repérée, c'est trop tôt par rapport à l'avancement du PLUi.*

#### - Question :

*Dans le PLUi, apparaît une prise de conscience par rapport au problème du foncier agricole. Il ne faut pas que ce soit un vœu pieux.*

**- Réponse :**

*En effet, il faut et il faudra maintenir cette préconisation : maintien de l'équilibre entre un développement maîtrisé de l'urbanisation et la préservation des activités agricoles. C'est une prise de conscience vitale.*

*D'ailleurs dans le cadre du Scot (schéma de cohérence territoriale), le maintien de cet équilibre est également noté et souligné.*

*A noter l'évolution sur la question de l'aménagement des bâtiments existants, le changement possible de leur destination en vue de préserver et de maintenir les espaces et l'activité agricole.*

**- Question :**

*La préservation du foncier, du cadre de vie, et parallèlement le développement des habitations : c'est un équilibre qui risque d'être difficile à trouver.*

**- Réponse :**

*Il est clair qu'on ne pourra pas appliquer les mêmes règles de surface de terrain par exemple dans chaque commune.*

**- Question :**

*Quelles seront les incitations de la CCPLD pour le développement du commerce local ? L'installation des services ?*

**- Réponse :**

*Certaines expériences de reprise ont échoué dans quelques communes. La CCPLD a porté certaines « opérations » et « investi » de l'argent public. Elle va donner les moyens de s'investir, accorder de l'aide au « portage » de projets, par le biais de partenariat « franchisés », aider financièrement la commune à préparer un local, à salarier des personnes, à conseiller.*

**- Question :**

*La difficulté pour nous, c'est que notre commune n'est pas isolée. Il faudra peut-être imaginer d'autres alternatives comme le commerce ambulant.*

**- Réponse :**

*Les communes ont besoin d'être aidées dans la construction de projets, de profiter des compétences de la CCPLD.*

*Yvon BESCOND donne l'exemple d'une personne souhaitant exercer son activité d'artisanat sur une commune, où privilégier son installation ? Au centre ? Dans une zone artisanale ?*

**- Question :**

*Que deviennent les réserves foncières, les zones appartenant à la commune ?*

**- Réponse :**

*La décision appartient à la commune, au maire. Ces zones de réserves foncières restent propriétés de la commune, peuvent être utilisées selon les projets : équipements, stratégie locale.*

Après en avoir débattu, le conseil municipal :

- Prend acte de la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas ;

- Prend acte que le débat sur les orientations générales du (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a bien eu lieu en séance.

**L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.**

## Informations municipales

### Grande chasse aux oeufs

**PAQUES 2017**  
samedi 08 avril  
de 10 H 30 à 12 H

**GRANDE CHASSE AUX OEUFS**

Permis de chasse délivré aux petits et grands!  
**RDV au bois de Coat-Mez (près du blockhaus)**  
Préparez une boîte à oeufs

### Passage du dératiseur

Le dératiseur passera sur la commune le **mercredi 5 avril**. Les personnes intéressées par son passage peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 4 avril.

## Délais cartes nationales d'identité

Depuis décembre 2016, les cartes d'identité ne sont plus délivrées par la mairie de La Forest-Landerneau. Il faut désormais se présenter auprès d'une mairie équipée d'un dispositif spécifique (Landerneau ou Guipavas sont les mairies les plus proches).



Attention, **les délais peuvent être longs pour obtenir un RDV** et pourraient s'étendre davantage à l'approche des dates d'examens et des vacances d'été, **anticipez donc vos demandes...**

## Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorité parentale), ne peut plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (imprimé Cerfa N°15646\*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- La pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire

**Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.**

## Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **avril 2001**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

## Urbanisme

### Déclarations préalables de travaux

#### Demandes :

- M. PRIGENT Albert – 1 route de Kerjakez – Création muret et palissade
- M. BARRÉ Michel – 37 bis route de Kerhuon – Changement de fenêtres
- Mme MARC'HIC Patricia – 5 Kergréac'h – Suppression d'une partie du talus

#### Accords :

- M. GUEVEL Daniel – 16 Kergréac'h – Démolition de granges et extension

- M. PRIGENT Albert – 1 route de Kerjakez – Création muret et palissade
- M. BARRÉ Michel – 37 bis route de Kerhuon – Changement de fenêtres
- Mme MARC'HIC Patricia – 5 Kergréac'h – Suppression d'une partie du talus
- Mme LAGADEC Monique – 11 route de Beg ar Groas – Création d'une fenêtre
- M. CHEVALIER Mickaël – 15 Clos de la Garenne – Transformation du garage en surface habitable et création d'un muret

## Permis de construire

#### Demande :

- SCI du Guerrus – Extension du manège existant

#### Accords :

- M. LE HIR Nicolas et Mme GIRARD Magalie – Lot 22 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle
- M. BOURHIS Gwénoél et Mme HAMET Anne-Laure – 1 bis allée de Kervalan – Construction d'une maison individuelle
- M. VINCENT Fabrice – Moulin de la Grande Palud – Réalisation d'un abri pour chevaux
- Elevage des lutins de Cornouaille – Moulin de la Grande Palud - Hangar abritant carrière et box pour chevaux et logement
- M. DERRIEN Antoine et Mme CADOUR Charlotte – Lot 8 – Parc Bras -Construction d'une maison individuelle
- M. DROUMAGUET Yann – 36bis route de Kerhuon – Permis modificatif - Ajout d'une pergola
- M. DEWULF Yohann et Mme LE BRETON Nadège – Lot 20 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle

## Etat Civil

#### Naissances :

- Louise FIEVET, née le 21 février à Brest, domiciliée 1, Penharo.
- Antonia CONDELLO, née le 23 février à Brest, domiciliée 10, hameau de la chapelle.

#### Décès :

- M. MAHIEU Marc, 51 ans, domicilié 3 Gorrequer Huella, décédé le 28 février.
- M. HORNYCH Michel, 63 ans, domicilié 3, hameau de Parc Hir, décédé le 6 mars.
- M. ROZEN Jean, 69 ans, domicilié 8 bis route de Kerhuon, décédé le 12 mars.

## Foyer des jeunes

### **Fermeture du foyer du 10 au 17 avril 2017**

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec Jennifer Vignaud au 06.10.70.72.48 ou par mail : [vignaud-jennifer@live.fr](mailto:vignaud-jennifer@live.fr)

#### Programme :

<b>Mardi 18/04</b>	Chasse à l'œuf
<b>Mercredi 19/04</b>	Le Potager de mémé
<b>Jeudi 20/04</b>	Hockey
<b>Vendredi 21/04</b>	Libre

## ALSH

Site internet de l'ALSH Saint-Divy / La Forest-Landerneau : <http://saint-divy.wixsite.com/alsh-sdlf>

### Programme des vacances d'avril :

Du 10 au 14 avril	Soyons sport
Du 18 au 21 avril	Photos



## Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 31/01/2017. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 21mg/L.

## Chantier ferroviaire

En vue d'un chantier ferroviaire au passage à niveau de la Forest, des gênes vis-à-vis de la circulation routière sont à prévoir. Le passage à niveau sera fermé chaque nuit de 21h00 à 06h00 du matin **du lundi 15 Mai au mercredi 24 Mai 2017** (hors week-end).

Veuillez prendre vos dispositions si vous êtes susceptibles d'utiliser le passage à niveau durant la période de fermeture. Un passage piétonnier sera organisé.

Merci de votre compréhension  
SNCF Réseau

## Informations diverses

### Dépistage du cancer colorectal

Pour la 10ème année consécutive, la MSA d'Armorique s'associe à la campagne « Mars Bleu » destinée à promouvoir le dépistage organisé du cancer du colon.

Le cancer colorectal touche environ 43 000 personnes en France chaque année, provoquant près de 18 000 décès. Ce type de cancer évolue en effet sans symptôme ni signe perceptible dans un premier temps. Il peut donc être diagnostiqué tardivement et nécessiter des traitements lourds.

Pourtant, grâce au dépistage, il est possible de le détecter précocement et de le guérir dans 9 cas sur 10.

### Le dépistage pour qui ?

Le test est proposé à tous entre 50 et 74 ans, y compris les personnes qui ne présentent ni symptôme, ni facteur de risque particulier.

### Le dépistage en pratique

Tous les deux ans, les personnes ciblées sont invitées par courrier à retirer le test chez leur médecin. Ce test, très simple, rapide et efficace est à faire chez soi. Il permet de rechercher des traces de sang caché dans les selles. Les résultats sont transmis par courrier à votre domicile et un double est envoyé à votre médecin traitant. Le test est pris en charge à 100 % par la MSA.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

## Ecoles, bibliothèque et vie associative

### Ecole Sainte Anne

- ✚ Visite de l'exposition "Hartung et les peintres lyriques" au Fonds Edouard Leclerc de Landerneau



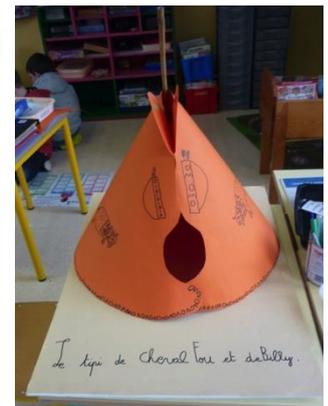
Début février, les élèves de GS, CP et CE ont visité l'exposition au Fonds Leclerc à Landerneau. Grâce aux guides, les enfants ont découvert des détails surprenants sur la manière de peindre d'Hans Hartung :

Avril 2017

il utilisait souvent des outils de jardinage (râteau, pulvérisateur...). Pour ses plus grandes toiles, le balai remplaçait le pinceau !

L'exposition permet aussi de découvrir d'autres artistes qui, comme Hartung, utilisent l'abstrait comme moyen d'expression.

- ✚ Les maternelles-CP exposent dans une librairie de Quimper



Les classes de PS-MS de Florence et de GS-CP de Morgane participent au concours "Billy, Coco, Totoche

... Catharina et vous" organisé par la librairie Ravy de Quimper.

Les participants devaient réaliser une création collective se référant très librement à l'œuvre de Catharina Valckx.

Les PS-MS ont réalisé un tableau intitulé "Les chaussettes de Catharina" et les GS-CP "Le tipi de Cheval Fou et Billy". Les 2 créations sont exposées à la librairie à Quimper. Les résultats seront connus début avril (à gagner des livres, des posters).

## PORTES OUVERTES

L'école Sainte Anne ouvre ses portes **samedi 1er avril de 10h30 à 12h30** aux nouvelles familles et aux familles de l'école.

Cette matinée sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les 4 classes de notre établissement, l'équipe enseignante et les différents projets que nous avons menés.

### Inscription des enfants à l'école Sainte Anne

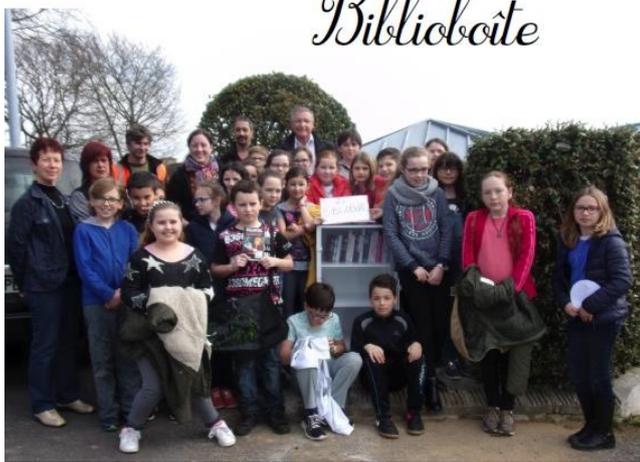
Vous pouvez contacter, dès à présent, la directrice, Anne-Elodie Eliès, pour toutes informations relatives à l'inscription de vos enfants nés à **partir de janvier 2015**, au 02.98.20.22.06 (n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons) ou par mail : [steanne.laforestlanderneau@gmail.com](mailto:steanne.laforestlanderneau@gmail.com)

Anne-Elodie Eliès peut vous recevoir le jeudi toute la journée et sur rendez-vous avant ou après la classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'école restera à quatre jours à la rentrée prochaine.

Pour plus d'informations et de photos, vous pouvez consulter notre site internet : <https://steanne.laforestlanderneau.wordpress.com>

### Ecole Georges Brassens

## Biblioboîte



### Où ?

Cette « boîte » est située à l'entrée de l'école publique Georges Brassens.

### Comment ça marche ?

L'utilisation de la biblioboîte est gratuite et ouverte à tous 24h/24, 7j/7. La règle est simple : il faut donner un livre pour en prendre un. On peut aussi en donner un gratuitement. Pratique, non ?

Un grand merci à Joseph Jaouen pour la fabrication de la boîte. Nous comptons sur votre bienveillance. Merci à tous !

Les CM1-CM2 de l'école Georges Brassens

### Amicale Laïque

✚ Le bureau de l'Amicale Laïque vous invite à réserver votre **samedi 1er avril** pour la **soirée Cabaret**.

La soirée se déroulera en deux parties :

- Les guitaristes de l'Amicale se produiront en première partie
- En seconde partie, Marco du Mélody Music de Landerneau et son groupe Philia nous feront traverser les années par l'interprétation d'un répertoire de chants d'hier et d'aujourd'hui, connus de tous.

A partir de 20h30 à la salle polyvalente de La Forest.

AMICALE LAÏQUE LA FOREST LANDERNEAU

Soirée cabaret  
1er avril 2017

1<sup>ère</sup> Partie  
Les ateliers  
guitare



Entracte

2<sup>nd</sup>e Partie  
Concert  
Animé par le groupe Philia  
Chants d'hier et d'aujourd'hui



Salle polyvalente à partir de 20h30  
Libre participation

✚ La **chorale Mélimélodie** se produira dans le cadre de l'opération « Mille chœurs pour un regard » organisée par Retina France pour vaincre les maladies de la vue !  
Pensez à réserver votre après-midi le **2 avril à 16h** à la **salle polyvalente de Dirinon**

## Club « Val Elorn »



### Randonnées pédestres

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

Daniel Larvor : 02.98.20.31.51

Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées
03/04	Le Folgoët (sud-ouest)
10/04	Saint-Renan (circuit des lacs)
24/04	Sainte Barbe (Kerhuon – Le Rody)
08/05	Saint-Eloy (roc'h an daol)

Une marche plus courte est proposée le 1er et le 3ème lundis.

Inter-club : 11 avril à Pencren ; 25 avril à Guipavas ; 4 mai à Saint-Thonan.

Qualification pétanque : 20 avril à Pencren.

Travaux manuels : 25 avril (exceptionnellement le 4ème mardi du mois)

Travaux d'aiguilles : 2ème et 4ème vendredis du mois

Sortie de l'année: jeudi 11 mai : le matin : visite commentée de la presqu'île de Crozon, repas le midi au relais de la presqu'île à Argol, après-midi : visite des vieux métiers à Argol, puis retour vers Landevennec, où une crêpe nous sera servie à la crêperie Goustadig, retour à La Forest vers 18h30. Inscriptions pour le 31 mars au foyer Kerjean ou auprès des responsables (prix : 30€).

Journée de détente et d'amitié : organisée par « Mouvements générations », mercredi 21 juin à Saint-Renan. Spectacle : « Breizh Paradise ». Avec le repas : 22€ / Spectacle seul : 8€. Inscriptions au plus tard pour le 31 mars au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

## Comité d'Animation des 4 Clochers

### KERSAINT-PLABENNEC Espace Kreiz-Kêr

### THEATRE



Troupe Saint-Thonan Théâtre

**Tout le plaisir est pour nous**  
de Ray Cooney et John Chapmann

**Samedi 1<sup>er</sup> avril**  
**20h30**

Comité d'Animation des Quatre Clochers  
Au profit du Téléthon 2017

Entrée : -12 ans : gratuit – Etudiant : 2€ – Adulte : 6€

## La Forest-Landerneau Hand Ball



Samedi 20 Mai

### Tournoi de Hand



Seniors Mixte licenciés ou non  
& -18 Mixte licenciés  
Inscription jusqu'au 8 mai  
20€ par équipe

**La Forest Landerneau**

Contacts et inscriptions: [flhb29@gmail.com](mailto:flhb29@gmail.com)

06 04 07 14 54

### Annonces diverses

- ✚ Recherche écharpe col enfant de couleur mauve/gris oublié le 20 mars à la salle de gym. Merci de contacter M. JESTIN au 06.14.28.62.68 ou de la rapporter en mairie.
- ✚ Ilan, petit chien de 3 ans, cherche personne sérieuse et attentionnée pour le garder, à votre domicile, pendant les vacances de ses maîtres. Merci de contacter Mme FICHOU au 06.31.35.89.07.

### Professionnels

L'atelier Soupçon de Verre participe à la 10<sup>ème</sup> édition des

**Journées Européennes des Métiers d'Art**  
**les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017**



Profitez de cette occasion pour pousser la porte de l'atelier.

Je vous accueillerai tout le week-end pour vous faire découvrir le métier de perlier d'art.

Venez faire connaissance avec le verre en fusion et la création si particulière de tout petits univers, les perles de verre.

Au programme : démonstrations, mise en valeur des techniques particulières du perlier d'art, échanges autour du métier, bonne humeur et convivialité... Les enfants sont bien entendus les bienvenus !

#### Infos pratiques :

**Horaires d'ouverture étendus ce week-end :**

Vendredi 31 mars : 15h-18h

Samedi et Dimanche 1<sup>er</sup> et 2 avril : 10h-12h / 14h-18h

**Atelier Soupçon de Verre - 2 rue Croix de Mission à La Forest Landerneau** (entre la bibliothèque et le cimetière).

Pour tout renseignements : 06 61 11 51 85 ou [sandrine@soupcondeverre.fr](mailto:sandrine@soupcondeverre.fr)

## La Capsule

☎ 02.98.44.96.31 – [lacapsule29@orange.fr](mailto:lacapsule29@orange.fr)

### Dates à retenir

Jeudi 6 avril : Rougaille / Saucisse

Jeudi 13 avril : Kig Ha Farz

Jeudi 20 avril : Couscous

Jeudi 27 avril : Tartiflette

## Café de la Gare

Dimanche 2 avril à partir de 11h30.

**Repas crêpes au Café**

La crêperie ambulante Rock ha Billig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment, sur place ou à emporter (pour les crêpes à emporter, commander de préférence la veille au café 02 98 20 20 80)

**Attention, changement de date ! Samedi 8 Avril (et non le 1<sup>er</sup> avril comme prévu).**

**Café – jardin et inauguration d'une grainothèque**

17h : échange de plants et inauguration de la grainothèque

18h : film : « Le potager de mon grand-père »

19h : pot annuel du café et auberge espagnole

Vendredi 14 avril, 21h

**Session irlandaise**

Dimanche 23 avril à partir de 11h30

**Apéro – huîtres**

avec notre producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet  
Vente à emporter (huîtres et autres coquillages) ou dégustation au café

Jeudi 27 avril, 17h

**Café – tricot**

**Barnum**

Un barnum de 8m sur 5m est disponible à la location.  
Renseignements au café.